

Le Cnam



Fondé en 1794, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Une offre de formation en adéquation avec les besoins du territoire :

Organisé en réseau, il constitue un formidable outil au service du développement des actifs (salariés et demandeurs d'emploi), des entreprises, des territoires et de l'emploi. Ses formations sont développées en étroite collaboration avec les entreprises et les organisations professionnelles afin de répondre au mieux à leurs besoins et à ceux de leurs salariés.

Le Cnam remplit trois grandes missions :

La formation professionnelle supérieure tout au long de la vie : pour développer les compétences des salariés et demandeurs d'emploi et servir la performance des entreprises

La diffusion de la culture scientifique et technique : pour transmettre à tous le goût de l'innovation

La recherche appliquée : pour favoriser la compétitivité des entreprises

Le Cnam, la formation partout, pour tous !

Le Cnam s'adresse à tous les salariés, travailleurs indépendants, créateurs d'entreprise, demandeurs d'emploi, personnes en retour à l'emploi, souhaitant monter en compétences pour être plus à l'aise dans leur quotidien professionnel, évoluer dans leur poste ou pour se reconverter!

Avec le Cnam, il est possible de concilier activité professionnelle et formation, de suivre une progression cohérente, tout en conservant une mobilité professionnelle et géographique (le Cnam est présent sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger). De plus, votre expérience est capitalisée dans le parcours de formation et convertie en crédits.

Le Cnam, partenaire de l'alternance pour votre avenir !

Le Cnam s'adresse également aussi aux étudiants à la recherche d'une insertion professionnelle réussie. Il propose des formations en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation), alliant préparation d'un diplôme d'État reconnu et acquisition d'une première expérience professionnelle qui sont le gage d'une bonne insertion professionnelle.

Merci à l'ensemble **des équipes** et à **nos différents partenaires** qui chaque jour contribuent à ces réalisations.
Merci à **nos auditeurs, aux entreprises** pour leur confiance renouvelée. Leur réussite est notre fierté.

L'histoire du Cnam



Le Cnam a été créé par la Convention, sur proposition de l'Abbé Henri Grégoire. Il s'agissait alors de réunir des machines, modèles, outils, dessins, descriptions et livres et d'expliquer la construction et l'emploi et machines utiles aux arts et métiers.

"Je viens vous présenter les moyens de perfectionner l'industrie nationale. La création d'un conservatoire pour les arts et métiers où se réuniront tous les outils et machines nouvellement inventés ou perfectionnés... Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître..." "Tous les départements devront participer aux bienfaits de cet établissement. Le conservatoire sera le réservoir dont les canaux fertiliseront toute l'étendue de la France".

Henri Grégoire, fondateur du Cnam

Extraits de son discours à la

Convention le 10 octobre 1794

Un musée pour en savoir plus

Un musée pour en savoir +...



Un musée, des archives, des ateliers, de la recherche, un centre de documentation...

Accès : 60, rue Réaumur - 75003 Paris

Métro : Arts et Métiers, Réaumur-Sébastopol

Bus : 20, 38, 39, 47

Heures d'ouverture :



Ouvert du mardi au dimanche inclus, de 10 à 18 heures.
Nocturne le jeudi jusqu'à 21 heures 30.

Fermé les lundis et jours fériés.

Expo permanente

L'exposition permanente offre un parcours dans l'histoire et vous y retrouverez les sept domaines du Musée : Instrument Scientifique, Matériaux, Construction, Communication, Énergie, Mécanique et Transports. A l'intérieur de chaque domaine, le cheminement se fait de manière chronologique.

Une entrée gratuite pour les auditeurs

Ré-ouvert au public en mars 2000 après une rénovation ambitieuse, ce musée est accessible gratuitement à tout auditeur du Cnam sur simple présentation de sa carte d'auditeur de l'année en cours.

Découvrez en vidéo le Cnam d'hier et d'aujourd'hui.

Dates clés :

1794: le Cnam est créé sous l'impulsion de l'abbé Grégoire. Il réunit les outils, machines et modèles nouvellement inventés. Progressivement, on y explique leur fonctionnement.

1819: le Cnam devient le lieu d'enseignement technique et industriel supérieur. Trois cours sont créés par ordonnance royale: mécanique, chimie et économie industrielle

1902: les premiers diplômés sont remis

1952: le savoir se décentralise en province avec la création du réseau Cnam

25 mai 2018 : l'AG CNAM Languedoc Roussillon devient l'AG CNAM Occitanie. L'INP, structure porteuse de l'IPST entre au conseil d'administration . Millau Enseignement Supérieur devient membre de droit de l'association.